

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Areas Prudence

Ce FIA est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0010619908

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir sur la durée de placement recommandée (supérieure à trois ans) une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence (10% MSCI Daily TR Net Emu LC + 5% MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en € + 20% [ESTER capitalisé + 0,085%] + 65% Bloomberg Euro Aggregate 3-5). La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. La stratégie d'investissement est une gestion de conviction reposant sur une allocation discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs et zones géographiques qui peut conduire à des écarts importants avec l'indicateur de référence.

Le FCP principalement investi en lignes directes, cherche à exploiter les opportunités tant au niveau des actions que des produits de taux, ainsi que sur des produits monétaires. Le choix des titres de la poche action résultent d'une confrontation entre la vision macro-économique et l'analyse financière des titres.

La gestion cherche à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres. Les titres de la poche taux sont sélectionnés, en fonction de leur sensibilité, pour établir une allocation géographique, après une analyse à la fois quantitative et qualitative. Le FCP pourra être investi :

- entre 80% et 100% en produits de taux, fixes ou variables, dont des obligations convertibles dans la limite de 10% maximum de l'actif net ; le fonds investira principalement dans des titres de signature équivalente à « Investment Grade » (à savoir supérieur ou égal à BBB- pour Standard & Poors et Fitch et Baa3 pour Moody's, ou jugé équivalent par la société de gestion), mais également jusqu'à 10% de son actif net dans des titres non notés ou spéculatifs. Il est précisé que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

- entre 0 et 20% en actions de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations, dont 15% maximum en actions de petite capitalisation y compris de micro-capitalisation,

- maximum 10% en OPC (exposés sur les marchés de taux, de crédit, d'actions et monétaires), y compris des OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund).

En tout état de cause, le niveau d'exposition aux actifs constituant une source de performance élevée (actions et OPC d'actions, titres spéculatifs et OPC spécialisés, y compris via l'utilisation d'instruments dérivés, et de titres intégrant des dérivés) est limité en cumul à 30% de l'actif net.

Le Fonds peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, taux, actions, titres et valeurs assimilées, indices d'actions, de taux et de devises. Le recours aux instruments financiers dérivés est limité à 100% de l'actif net, l'exposition globale du FIA pourra, en conséquence, aller jusqu'à 200% de l'actif net.

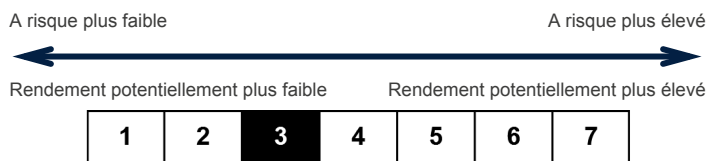
L'exposition directe et indirecte au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme et de titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 20%. L'exposition directe et indirecte au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité* du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 9. L'exposition au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 25%.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Mercredi + Fin de mois. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : mercredi (jour de valorisation) à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 2-3 ans après leur investissement.

*La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de ce FIA est de 3 (volatilité comprise entre 2% et 5%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions (exposition limitée à 20%) et produits de taux.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

- La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

- Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

- Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	2,00%

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,38%
--------------------------------------	-------

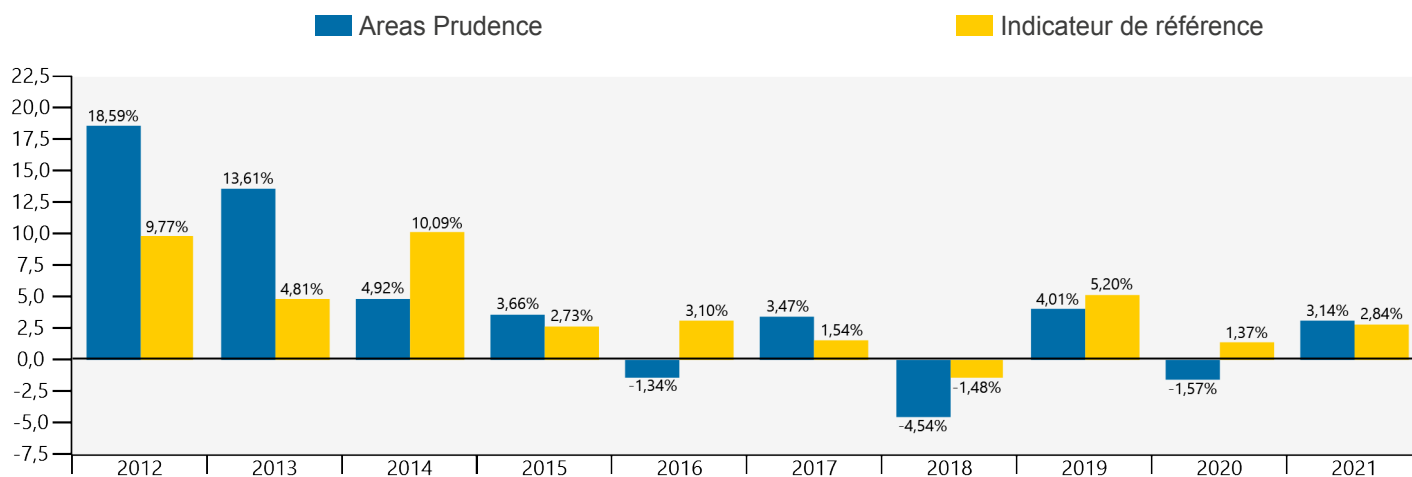
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de ce FIA, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Ce FIA a été créé en **2008**.

La Part a été créée le 01/07/2008.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

La performance du FIA est calculée dividendes nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 31/12/2012. Indicateur de référence depuis le 31/12/2012 jusqu'au 31/08/2017 : 10% Msci Daily TR Net Emu & 5% Msci Daily TR Net World ex Emu & 65% Euro MTS Global & 20% Eonia Capitalisé. A compter du 01/09/2017, changement de stratégie d'investissement et d'indicateur de référence : le FCP, auparavant nourricier du FCP R Allocation Modérée, est désormais géré en lignes directes. A compter de cette date, l'indicateur de référence est désormais composé de 10% MSCI Daily TR Net Emu LC + 5% MSCI Daily TR Net World Ex EMU \$ converti en € + 20% [ESTER capitalisé + 0,085%] (anciennement EONIA Capitalisé) + 65% Barclays Euro Aggregate 3-5.

Informations pratiques

Le dépositaire du FIA est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues

dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du FIA ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 janvier 2022.